



Au moment où l'année scolaire se termine, où dans les classes, les projets élaborés avec les enfants prennent souvent forme, nous mettons sous presse notre dernier bulletin.

Malgré nos difficultés financières, nous avons poursuivi tout au long de l'année nos actions en direction des coopératives scolaires : Estime de soi, journées à la Galerie Européenne du Bois, éducation à l'alimentation, au développement durable, écritures coopératives tout en essayant de nous rapprocher encore plus des préoccupations et des besoins des élèves et des enseignants (mise en ligne du site OCCE, formation de mandataires, aides décentralisées pour la rédaction des CRA CRF, formations sur la parole de l'enfant, la gestion des conflits, diffusions d'outils comptables ou pédagogiques...).

Dès septembre, nous mettrons à disposition des élèves et de leurs enseignants un nouveau support d'animation : une exposition réalisée par Rue du Monde sur les droits de l'enfant accompagnée de fiches pédagogiques et de malles de littérature de jeunesse pour cycles 1, 2 ou 3.

Continuons de travailler ensemble pour offrir encore plus aux élèves.

Je vous souhaite de passer de très bonnes vacances et un bel été 2011.

Michel SCHAEFFER, président de l'OCCE 71



Dans ce bulletin

Editorial

Consignes de fin d'année

CRA, CRF, Foire aux questions

Ouverture de compte, Transfert de pouvoirs

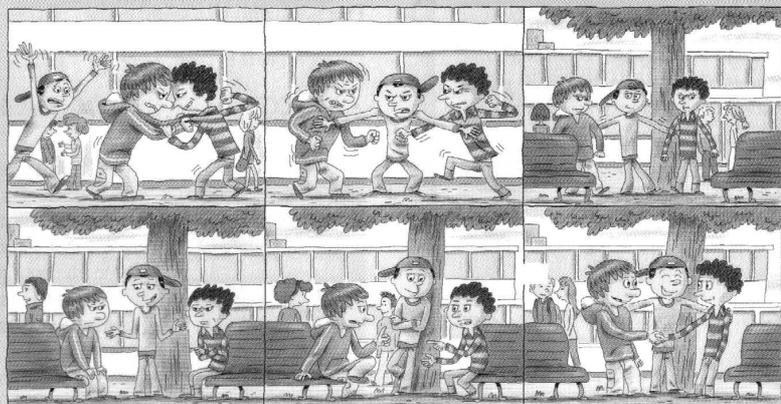
Compte-rendu de l'AG

Les photos 2010/2011

L'agenda coopératif

Compte-Rendu d'Activités, Compte-Rendu Financier

ÊTRE MÉDIATEUR, ça s'apprend tôt !



Aider à résoudre les conflits du quotidien

© NON-VIOLENCE.ACTUALITÉ - Centre de médiation sur la gestion non violente des relations et des conflits - BP 241, 43202 Montargis cedex (France) - Tél 02 38 51 07 22 - Fax 09 75 28 59 85 - nonviolence.actualite@wanadoo.fr - www.nonviolence.actualite.org



Retrouvez sur notre site
<http://www.occe.71.org/>

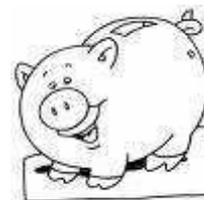
- ▶ un fichier de jeux coopératifs pour les élèves de cycles 1, 2 ou 3
- ▶ la présentation de l'agenda coopératif pour la maternelle
- ▶ l'imprimé compte-rendu d'activités et compte-rendu financier

Bonnes vacances
à tous !

OCCE 71,
2 Rue Alphonse Daudet
03 85 93 39 07 occe.71@wanadoo.fr

Pôle associatif Langevin
71100 Chalon sur Saône

Fin de l'année scolaire



Avant le fin de l'année scolaire, ne pas oublier de ...

- Régler vos factures.
- Si cela n'est pas encore fait, penser à **régler votre affiliation 2009/2010**

La comptabilité de votre coopérative

L'année scolaire comptable se terminant le 31 août 2011 et des opérations pouvant intervenir en juillet et août, vous ne pouvez pas procéder à la clôture des comptes fin juin.

Les **comptes rendus 2010/2011** doivent parvenir impérativement à l'**OCCE de Saône-et-Loire avant le 30 septembre 2011** accompagnés des documents demandés: **copie du dernier relevé bancaire ou postal de l'année, rapprochement bancaire si une différence apparaît entre le relevé fourni et le solde du compte dans la comptabilité, copie des justificatifs des subventions perçues ou copie des relevés de compte où apparaissent ces subventions.**

Cahier de comptabilité

- Ne laissez pas d'opérations écrites au crayon de papier. Evitez les ratures et les surcharges.
- Si vous constatez des erreurs, demandez l'aide d'un collègue ou de l'OCCE.
 - Vérifiez le retrait des opérations écrites (pointage).
 - Ventilez les opérations de la caisse, du compte bancaire ou du CCP sur les pages de droite.
 - Page par page, calculez les situations des comptes et effectuez les totaux des charges et produits.
 - N'oubliez pas les vérifications mathématiques (afin d'éviter tout cumul d'erreurs):
[Situation de début d'année + produits - charges = situation de bas de page]



Logiciel Compta Coop ou tableur de Compta

Le logiciel procédera lui-même à l'élaboration du CRF, il est inutile de le recopier. Insérez la copie imprimée du bilan dans le formulaire A3 CRA CRF qui accompagne cet envoi.

N'oubliez pas de compléter les pages 1, 2, 3 (si un rapprochement bancaire est nécessaire) et 4 (si la coopérative scolaire a perçu des subventions publiques)

Pièces comptables

Classer les factures, les fiches de recettes selon les numéros de pièces justificatives du cahier ou du logiciel. Toutes les opérations, même les recettes, doivent être justifiées.



Compte-rendu d'activités

A remplir très sérieusement!

Ce compte-rendu fait l'objet d'une sommation auprès de la Fédération OCCE qui transmet l'ensemble au Ministère de l'Education Nationale.

Compte postal ou bancaire

Rangez les extraits de compte dans l'ordre des dates ou des numéros. On évitera de les coller et de les mélanger avec les pièces justificatives (factures, recettes).

Demandez si nécessaire à la Banque postale ou à votre banque les extraits manquants.

Compte-rendu financier

Vous **rédigerez** votre compte rendu au 31/08/2011 pour l'**envoyer** au siège départemental, **avant le 30 septembre 2011, revêtu du quitus de la Commission de contrôle des comptes de la coopérative**, (Parents, Collègues, DDEN...)

Les comptes doivent être arrêtés **dès que vous avez reçu le dernier relevé** du mois d'août du compte bancaire.

Si votre comptabilité est à jour, il ne vous faudra que quelques minutes pour remplir le document statutaire joint à ce bulletin.

Le compte de la coopérative

Pour ouvrir un compte, changer de mandataire, modifier l'intitulé, contactez l'association départementale en utilisant le bordereau prévu à cet effet et inclus dans ce bulletin.

Seules les coopératives affiliées sont habilitées aux opérations financières.

Tous les comptes de coopératives doivent être déclarés à l' OCCE 71.

Attention! Si vous quittez l'établissement scolaire en fin d'année!

Sauf cas exceptionnel, vous êtes informés de ce changement avant fin juin.

Vous restez mandataire et responsable de votre coopérative jusqu'à la production et l' envoi à l' OCCE 71 des comptes-rendus financier et d'activités de l'année 2010/2011

Aucun changement de mandataire ne pourra être effectué avant que ces documents complets et signés de votre main soient parvenus à l'OCCE de Saône-et-Loire.

Laissez à votre remplaçant tous les éléments concernant votre coopérative: les registres, la caisse, le cahier ou logiciel de comptabilité, les abonnements, les adresses utiles, les activités de la coopérative, les renseignements pour démarrer dès la rentrée...

Merci de noter clairement toute remarque utile pour votre remplaçant.

Renvoyez le bordereau « Demande de transfert de pouvoirs » à l' OCCE 71. Nous ne procéderons pas au changement de mandataire tant que les CRF et CRA ne nous seront pas parvenus.



Votre école ferme...

Par voie de conséquence, la coopérative scolaire de l'école va fermer.

Vous devez remplir vos imprimés CRA CRF de l'année écoulée et les faire parvenir au siège comme toutes les coopératives.

Vous devez remettre au siège l'ensemble des pièces comptables.

Pour ce qui concerne l'argent qui reste sur le compte et le matériel, il convient de décider en conseil de coopérative ce qu'il en advient (possibilité de le laisser à la coopérative scolaire de l'école où iront les enfants l'année suivante ou de le verser à l'ensemble des coopérateurs de Saône et Loire par le biais de l'Association Départementale). Indiquez alors par un courrier votre décision à l'association départementale; c'est elle qui va clore le compte et effectuer le virement du solde sur le compte souhaité.

Compte-rendu d'activités, compte-rendu financier, affiliation Foire aux questions.....

Compte-rendu d'activités ?
Il est à remplir par toutes les coopératives sur le document A3, qu'elles soient ou non informatisées.

Quand dois-je affilier la coopérative scolaire pour 2011-2012 ?

Il faut attendre la rentrée de septembre puisque l'affiliation dépend du nombre d'élèves et qu'elle est jumelée à l'assurance.

La fiche d'affiliation vous parviendra dans le bulletin de rentrée.

Qui sont les vérificateurs aux comptes ?

Enseignants non-mandataires, parents d'élèves, DDEN, les comptes doivent être vérifiés.

Les vérificateurs doivent signer le document A3, page 1.

Quels documents dois-je retourner avec les CRA-CRF ?

Les CRA-CRF doivent être obligatoirement accompagnés d'un **relevé de compte**; la somme que le relevé indique doit correspondre à celle qui apparaît dans l'actif du bilan simplifié.

Vous devez joindre également à votre CRA CRF les **justificatifs des subventions publiques** (état, collectivités locales ou territoriales) : extraits de compte bancaire ou notifications d'attribution.

Vous reporterez également en page 4 du document A3 les subventions publiques.

Inutile de nous joindre le grand livre des comptes.

Dans le compte de fonctionnement général, le total des produits (A) est-il identique au total des charges (B) ?

Non. Après avoir comptabilisé l'ensemble des charges (A) et des produits (B), vous devez soustraire A de B (B - A).

Vous enregistrez cette différence en bas du tableau (résultat de l'année). Si le résultat est positif, votre coop a dégagé un bénéfice; s'il est négatif, elle a enregistré un déficit.

Où dois-je noter la somme que je conserve en caisse ?

La somme qui est en caisse se note dans le bilan simplifié (dans l'actif, ligne 530).

Le tableau en bas à droite de la feuille 3 vous permet de compter l'ensemble de votre caisse.

Attention de ne pas garder trop de liquide en caisse! Déposez-le à la banque, nous constatons tous les ans des vols.

Je travaille avec compta coop ou avec un tableur informatique. Dois-je remplir l'imprimé du CRF ?

Il vous suffit de glisser dans le document A3 la feuille où est imprimé le compte de fonctionnement et le bilan simplifié. Vous devez néanmoins renseigner le bilan d'activités sur le document A3 (le CRA de compta-coop est devenu obsolète).

Si nécessaire, vous devez procéder au rapprochement bancaire et au recensement des subventions publiques (compte 7410) sur le document papier.

Le bilan simplifié doit-il être équilibré ?

Oui, le montant de la colonne actif (banque, comptes 512 ou 514 et caisse, compte 530) doit être identique au montant de la colonne passif (report à nouveau et résultat de l'année).

Le report des « à nouveau » représente la somme avec laquelle vous avez débuté cette année scolaire (la somme de votre actif l'année dernière).

Attention, dans le calcul de votre passif, vous devez ajouter le résultat si c'est un excédent et le déduire si c'est un déficit.

La somme indiquée sur mon dernier relevé bancaire ne correspond pas au solde du compte dans la comptabilité sur cahier ou sur logiciel.

Une erreur souvent constatée : le mandataire oublie de compter en dépenses les frais bancaires.

La différence peut aussi s'expliquer par des dépenses ou des recettes comptabilisées dans le cahier mais pas encore enregistrées par la banque (ou l'inverse).

Vous notez alors dans le bilan simplifié (ligne 512 ou 514) la somme de votre comptabilité et vous utilisez le tableau de rapprochement bancaire (tableau en bas à gauche de la feuille 3) pour expliquer l'écart entre votre comptabilité et le relevé bancaire que vous nous fournissez.

Ouverture de compte

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE

BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE

A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :

OCCE DE SAONE ET LOIRE

Pôle associatif Langevin 2 rue A Daudet 71 100 Chalon sur Saône



Coopérative scolaire :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

Nom, Prénom du mandataire (un seul) :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Fonction :

* Banque Postale * Autre Banque (préciser)

A..... Le.....

Signature :

Changement de mandataire

DEMANDE DE TRANSFERT DE POUVOIRS

BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE

A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :

OCCE DE SAONE ET LOIRE

Pôle associatif Langevin 2 rue A Daudet 71 100 Chalon sur Saône



Coopérative scolaire :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

Banque Postale Autre Banque (préciser)

Numéro du compte :(joindre un RIP ou RIB)

Nom, prénom du mandataire sortant :

Nom, Prénom du nouveau mandataire :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Fonction :

A..... Le.....

Signature du nouveau mandataire :

Après l'accueil des participants, Michel Schaeffer, président de l'OCCE 71, donne lecture du PV de l'assemblée générale de 2010. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Bonjour,

Merci de votre présence à notre AG annuelle de l'OCCE de Saône et Loire.

L'Office Central de la Coopération est une vieille maison, menacée régulièrement dans son existence, soumise aux aléas de l'Etat. On craint souvent la disparition de l'OCCE 71 mais même si les murs tremblent, les fondations de l'OCCE sont solides. Nous faisons face à toutes les difficultés que nous rencontrons, en particulier la diminution de la subvention de l'Etat.

L'OCCE est bien présente sur le territoire français et chacun s'accorde que ce soit le ministère, l'Inspection Académique, les Inspections Départementales, les Enseignants, les Parents, à reconnaître son utilité et son rôle indéniable à l'école.

En effet, les coopératives scolaires n'existeraient pas sans l'OCCE et de nombreuses activités bénéficiant des enfants sont l'œuvre des coopératives scolaires.

Je remercie l'ensemble des mandataires qui s'investissent quotidiennement pour faire fonctionner leur coopérative et surtout pour apporter toujours plus aux enfants.

Les valeurs que nous défendons à l'OCCE sont, aujourd'hui plus que jamais, toujours d'actualité. En effet, la laïcité, l'accès de tous au droit d'apprendre, au droit de se cultiver, sont à préserver cf. à défendre. En effet, si on prend garde, les fondements même de l'école laïque pourraient être démantelés. Alors ayons toujours l'œil ouvert et soyons sur nos gardes.

Nous croyons à la démocratie, où la solidarité, à l'égalité entre les êtres humains, au respect des différences. Nous travaillons pour que chacun puisse mieux vivre ensemble dans une société juste et égalitaire. Et croyez-moi, il reste encore du chemin à parcourir.

Mais revenons à l'OCCE de Saône-et-Loire. Notre association, comme d'autres associations complémentaires à l'école, est soumise à des soubresauts. Tout n'est pas toujours aussi idyllique que je le souhaiterais.

L'OCCE 71 rencontre des difficultés financières depuis quelques années et nous avons dû adopter des solutions draconiennes pour y faire face. Nous sommes sur la bonne voie pour redresser la situation. Le désengagement du Conseil Général avec la suppression de la subvention que celui-ci nous accordait, ne nous facilite pas les choses. La crise financière a provoqué la chute de nos placements bancaires, qui, il est important, de les rappeler, sont sans risques. Les deux facteurs conjugués nous ont conduit à une situation financière critique néanmoins sans remettre en cause notre existence, notre fonctionne-

ment et nos actions. En effet, nous continuons à faire avec moins et cela n'est pas chose aisée.

Au niveau organisationnel, deux personnes nous ont rejoint en octobre pour assurer le secrétariat, la comptabilité, les tâches administratives. Deux contrats aidés occupés par Lydia et Norah jusqu'à fin mars et j'espère que ces contrats pourront être renouvelés. L'OCCE 71 est maintenant doté d'un animateur permanent et de deux secrétaires. C'est la première fois en Saône-et-Loire. Nous avons, par conséquent, les moyens humains pour travailler sereinement.

L'OCCE 71, avec ses 614 coopératives scolaires et ses 40000 adhérents, est un outil fort pour l'école. Un outil au service de l'école, un outil répondant à ses besoins, un outil facilitateur de la vie scolaire.

Tout à l'heure, nous vous présenterons les comptes-rendus d'activités et financier pour l'année écoulée.

Je parlerai, maintenant, d'avenir et de mes souhaits pour l'OCCE 71. Il est indispensable de rendre plus lisible le rôle de l'OCCE à l'école. En effet, ce n'est pas toujours clair pour les enseignants, les parents et les enfants. A nous d'expliquer, d'explicitier l'OCCE. Tout le monde y gagnera. Pour cela, nous disposons d'outils tels la lettre de l'OCCE 71 et le site Internet.

Avant toute chose, il est absolument indispensable de redresser notre situation financière. En effet, une fois cette situation assainie, cela nous permettra d'envisager l'avenir plus sereinement. Toutefois, cela ne doit pas être un frein à notre vie associative et à la mise en place de nouvelles activités. Je pense, en particulier, à des opérations en partenariat avec les mairies de Saône-et-Loire, à des animations en associations avec les inspections et les conseillers pédagogiques.

Nous devons développer de nouveaux services en direction de nos adhérents et élargir notre palette de malles pédagogiques. La période d'installation est maintenant terminée, chacun a trouvé ses marques, le temps de l'action est arrivé. L'OCCE 71 doit prendre un nouvel envol et ouvrir de nouvelles perspectives en direction des coopératives scolaires.

Je terminerai en remerciant la mairie de Chalon sur Saône qui nous accueille dans ces locaux et nous permet de poursuivre notre action, Christian Duparay, Lydia Corot et Norah Mellouli pour leur travail et bien sûr les membres du CA, tous les coopérateurs qui sont fidèles à l'OCCE.

Michel Schaeffer, Président de l'OCCE 71

1 Les adhésions

635 coopératives et foyers sont inscrits au fichier départemental; ce qui représente 38 473 coopérateurs dans les établissements affiliés (écoles primaires, collèges, lycées, établissements spécialisés).

A noter que cette année, lors de la visite du Commissaire aux comptes, plus de 90 % des coopératives avaient retourné leur compte-rendu financier.

2 Administration et services

2-1 Assurances

Toutes les coopératives se sont assurées en 2009 2010 avec leurs propres assurances (en général MAIF ou MAE). Depuis le 1er septembre, les assurances sont prises par le biais du nouveau contrat MAE-MAIF-OCCE. Ce contrat est le même que le contrat établissement auquel les écoles souscrivaient auparavant. Ses garanties ont été élargies et son coût a été réduit.

2-2 Calendriers, outils et communication

Calendriers :

Nous avons vendu 499 calendriers (249 aux coopératives scolaires du département et 250 à d'autres associations départementales).

L'année dernière, 60 calendriers avaient été vendus.

Gestion des coopératives scolaires :

Nous avons vendu 70 cahiers de comptabilité (- 32) et nous avons arrêtés la vente de *compta coop* (la tenue de ce logiciel, très performant en *compta*, posaient des problèmes d'utilisation et le CR d'activités ne correspondaient plus à la demande fédérale).

Nous proposons aussi un tableur informatique pour la tenue des comptes de coopérative scolaire.

Agendas scolaires :

Nous avons vendu 129 agendas et 21 livrets pédagogiques aux coopératives scolaires du département (+65), 150 agendas et 10 livrets pédagogiques à d'autres associations départementales.

Il convient de continuer de travailler sur la promotion de tels outils.

Revue « Animation et Education » : L'association a abonné toutes les coopératives scolaires à la revue.

A partir du 1er septembre, ce sont les coopératives scolaires qui s'abonnent elles-mêmes si elles le désirent (décision de l'AG 2010).

3 Vie associative – Activités statutaires

3-1 Réunions statutaires

Le Conseil d'administration (15 membres) a tenu 7 réunions, le Bureau départemental (6 membres) se réunissant entre ces dates si nécessaire. .

L'Assemblée Générale s'est tenue le 18 Mars 2009 à Chalon sur Saône.

Un conseil d'administration extraordinaire, avec des

membres du Conseil d'Administration National s'est tenu en juillet.

3-2 Information - Communication

Nous avons diffusé 2 bulletins de liaison par voie postale, le premier à la rentrée avec les projets de l'année et le second en juin avec les imprimés de compte-rendu d'activités et financiers.

Le numéro « spécial AG » est envoyé aux coopératives scolaires par internet.

Nous envoyons aussi régulièrement des informations aux coopératives scolaires par le biais d'une lettre électronique « la lettre de l'OCCE ».

Depuis Septembre 2010, ces informations sont relayées sur notre site internet.

3-3 Relation avec l'Education Nationale

Nous bénéficions d'un poste national à temps plein d'un enseignant détaché occupé par Christian Duparay.

Ce poste est financé par la Fédération Nationale OCCE, en partie grâce à une subvention du ministère Education nationale.

Nous avons proposé, en partenariat avec la conseillère pédagogique de Chalon 1, une animation sur les jeux coopératifs et la gestion des conflits.

Nous sommes également intervenus à l'IUFM dans le cadre de la formation des PE et à l'inspection académique dans la formation de directeurs.

3-4 Aide aux coopératives scolaires

Notre animateur départemental a répondu, le plus souvent possible, aux coopératives en se déplaçant dans les classes ou écoles concernées. Ceci dans le but de resserrer les liens entre l'OCCE 71 et ses adhérents et de modifier la perception de l'OCCE que peuvent avoir certains enseignants.

Aides aux coops (Gestion / fonctionnement) : De nombreuses interventions pour établir les comptes-rendus financiers, pour expliquer la tenue d'une comptabilité, pour conseiller les nouveaux enseignants.

Nous assurons également l'assistance nécessaire et les réponses aux demandes formulées au siège et nous mettons à disposition des coopératives scolaires un tableur de comptabilité.

Nous avons maintenu le versement d'une aide de 30 € à chaque coopérative engagée dans le programme Ecoles Fleuries.

3-5 Animations & Formations

Nous avons proposé deux demi-journées « comptabilité, formation de mandataires » aux enseignants du département.

Nous avons aussi organisé une journée à Chalon sur Saône avec Samuel Stolarz. La formation portait sur les jeux coopératifs et la gestion des conflits.

Nous sommes également intervenus à l'IUFM à Mâcon en formation initiale en mai et en juin sur 3 demi-journées (OCCE et Environnement, Développement Durable, la parole de l'enfant, les conseils de coop et les liens entre nos actions et les programmes officiels) et à l'Inspection académique, pour la formation de directeurs sur « l'argent à l'école ».

4 Programme citoyenneté

4-1 Droits de l'enfant

Nous avons relayé l'action nationale « Tous uniques, tous semblables, mes droits sont tes droits ! » mais elle n'a pas rencontré de succès.

Le conseil d'Administration est en train de réfléchir à la composition de malles « Littérature de jeunesse et droits de l'enfant » et d'un support d'utilisation.

4-2 Coopération et citoyenneté

Nous sommes intervenus régulièrement, dans 2 classes de cycle 3, pour animer des ateliers « Estime de soi et communication ».

Ce travail a débouché, dans une de ces classes, sur la mise en place de médiateurs scolaires et sur un conseil de coopérative dans l'autre classe.

« Ils ont pris conscience qu'en intégrant les règles de vie, on peut vivre mieux en collectivité et y trouver sa place.... Cela les a aidés à accepter d'avantage l'erreur au cours de leur apprentissage »

L'enseignante d'une des 2 classes

5 Programme environnement

5-1 Ecoles fleuries

En partenariat avec les DDEN :

30 classes se sont inscrites cette année

La remise départementale a eu lieu fin juin à l'école maternelle La Coupée de Charnay les Macon.

L'école primaire de St Gilles et la maternelle de La Coupée ont reçu un prix national.

Toujours en partenariat avec les DDEN, nous avons proposé cette année des rencontres inter-écoles sur le jardinage et le développement durable.

Accueillies pas les espaces verts de Gueugnon et par le lycée horticole de Tournus, les élèves de 6 classes se sont investis dans différents ateliers (jeux coopératifs, traitement des déchets, repiquage, compositions florales, conception de massifs...)

5-2 Education à la santé

Nous avons reconduit avec l'association « Les saisons dans l'assiette » nos journées à Jalogny.

Les élèves découvrent à travers différents ateliers les notions d'équilibre alimentaire et l'intérêt de consommer des produits du terroir.

Une nouveauté cette année : ce sont les enfants qui préparent une partie du repas de midi.

5-3 Animations à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois

Dans le cadre de La semaine de la Sciences et du projet « Le lundi, c'est galerie ! » l'OCCE 71 a organisé neuf journées au cours de l'année scolaire 2007/2008 et accueilli 23 classes (475 enfants) à Dompierre les Ormes. Ces animations se sont déroulées en partenariat avec la Galerie du bois et de la forêt de Dompierre les Ormes.

Les élèves participent à différents ateliers (ateliers culturels, environnement, ateliers coopératifs)

6 Programme Echanger, Communiquer, Produire

6-1 Etamine

12 classes de Saône et Loire se sont inscrites comme « jeunes auteurs » ou « comité de lecture »

Le projet Etamine Régional a été reporté d'une année, faute de candidats dans l'Yonne et dans la Nièvre.

6-2 Ciné-lecture

En partenariat avec les associations départementales OCCE de l'Ain et du Jura, nous avons proposé le projet Ciné Lecture. Les enfants de 4 classes ont pu découvrir le film « Monsieur Batignole » et une malle de livres sur le thème du film.

Ce projet devrait être reconduit l'année prochaine.

7 Région, Fédération

Nous avons participé aux différentes réunions de coordination de l'Union régionale et accueilli en Saône et Loire, dans l'autunois, un stage régionalisé « Jardinage scolaire et développement durable »

Au niveau national, nous avons participé aux rencontres inter-régionales à Besançon à l'Assemblée Générale de Narbonne à un stage Théâtre et écriture contemporaine

Éléments essentiels du rapport financier 2009 2010

Présentation des comptes annuels du siège

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2010 ont été établis selon une comptabilité d'engagement.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent. Le compte de résultat dégage un déficit de 17369,26 €, résultat qui était prévisible (le Commissaire aux comptes avait évalué l'année dernière un déficit qui pouvait avoisiner 22000 €) et que l'association départementale peut absorber par ses fonds propres).

Ce déficit s'explique principalement par 2 raisons :

La baisse du montant des intérêts du compte TRE-SOFT qui passe de 38.100,00 € à 11.420,55 € l'année dernière et à 3243,22 € cette année.

La subvention du Conseil général (6000 €) n'a pas été reconduite.

Cependant, Les mesures adoptées par la dernière assemblée générale nous permettent de prévoir un rétablissement de l'équilibre financier pour 2010 2011.

On note que l'ensemble des cotisations versées par les coopératives scolaires au siège départemental sont peu significatives et s'élèvent à environ 1.48 % du total des charges de l'exercice.

Présentation des comptes annuels Consolidés

Pour la quinzième fois, nous avons établi un compte de résultat et un bilan consolidés.

Les coopératives tiennent une comptabilité de trésorerie.

Au 09/01/2009, nous avons pu consolider 597 coops (plus de 95% de l'ensemble des coopératives)

Le total des produits consolidés (AD + 597 coops) s'élève à 3091035,15 € et le résultat excédentaire se monte à 98842,77 €.

En moyenne chaque coop (consolidée)

Perçoit	5048,68 €
Dépense	4854,67 €
Investit	148,35 €
Dégage un excédent de	194,01 €

Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire du siège départemental de l'association (soit -17369,26 €) au fonds associatif et le résultat excédentaire des 576 coopératives consolidées (soit 98842,77€) dans le compte de report à nouveau.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport d'activités, le rapport financier et les comptes consolidés de l'exercice.

Orientations budgétaires et projet d'activités

Propositions budgétaires

Malgré le déficit important de cette année, la situation financière de l'OCCE devrait s'assainir grâce aux mesures adoptées lors de la dernière Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration présente un budget prévisionnel en équilibre et propose les mesures suivantes :

- Passage de la cotisation de 1,30 € à 1,35 € pour répercuter la hausse de la cotisation nationale (hausse de 5 centimes de la cotisation nationale qui passe de 0,85 € à 0,90 €.
- Maintien du forfait d'affiliation de 18,00 €
- Abonnement Animation & Education pris en charge par les coopératives scolaires
- Intérêts Trésort reversés intégralement à l'Association Départementale
- Maintien du prix des produits pour cession

Après débat, l'assemblée générale vote à l'unanimité ces propositions.

Formation Information Communication

Journaux de septembre, de juin et lettre informatique
Mise à jour régulière du site
Promotion des actions nationales « Etamine »,
« Lire et écrire des images » et « Théâ »
Intervention dans le stage « Formation de directeurs »
½ journées formation de mandataires
Formation gestion de conflits et jeux coopératifs
Stages fédéraux
Formation sur l'estime de soi
Poursuite du partenariat avec les OCCE 01 et 39
dans le cadre du projet « Ciné-lecture »

Droits de l'enfant Citoyenneté

Relais de l'action nationale
Réalisation et diffusion d'une malle « Littérature et droits de l'enfant »
Promotion des conseils de coopératives
Proposition d'activités favorisant l'estime de soi aux classes avec interventions de l'animateur
Prêt de jeux coopératifs

Ce projet est adopté par l'Assemblée générale

Election du Conseil d'Administration et du bureau

Mesdames Delaye et Labaune, Monsieur Millet ne souhaitent pas se représenter.
Mesdames Midy, Régnier et Todescos présentent leur candidature.

Composition du Conseil d'Administration élu à l'unanimité:

Mademoiselle Céline RACINE, Mesdames Joelle BEIGNE, Sylvie DESCOMBES, Aline JANET, Thérèse KAIM, Sophie LARTAUD, Catherine MIDY, Marielle REGNIER, Dominique RENAUDIE et Martine TODESCO,
Messieurs Damien DELOGE, Christian DUPARAY, Philippe JANET et Michel SCHAEFFER

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit en fin d'Assemblée Générale pour élire son bureau.

Composition du bureau :

Monsieur Michel SCHAEFFER : Président
Madame Sophie LARTAUD : Vice-présidente
Madame Dominique RENAUDIE : Trésorière
Mademoiselle Céline RACINE : Trésorière Adjointe
Monsieur Philippe JANET : Secrétaire
Madame Sylvie DESCOMBES : Secrétaire Adjointe

Environnement

Poursuite de notre partenariat avec l'association
« Les saisons dans l'assiette » et organisation de rencontres inter-classes.
Poursuite de nos activités habituelles : Écoles fleuries avec les DDEN, A l'École de la Forêt.
Organisation de journées de sensibilisation à l'environnement, au jardin et à la citoyenneté à destination des écoles avec les services espaces verts de différentes villes de Saône et Loire, les DDEN et le Comité Départemental de Fleurissement.
Organisation de journées à la Galerie Européenne du Bois et de la Forêt à Dompierre les Ormes.

Divers

Aides à la mise en place de projets coopératifs à la demande des classes ou écoles.
Aide administrative aux coopératives scolaires.

Images de l'année écoulée...



« Ciné lecture »

En partenariat avec les AD OCCE de l'Ain et du Jura, un film et des malles de lecture à découvrir....

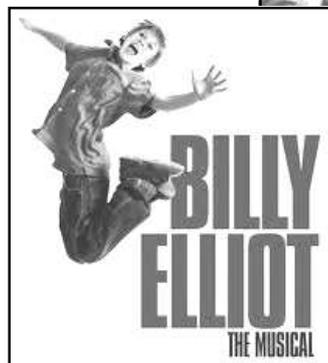


« Etamine régional »

Auprès des mandataires sur le terrain, à l'IUFM, dans la stage de directeurs, en animation sur la gestion des conflits et les jeux coopératifs avec Samuel Stolarz.

« Estime de soi »

Ateliers réguliers dans 2 classes pour apprendre à mieux se connaître, se respecter et mettre en place des outils de résolution des conflits.

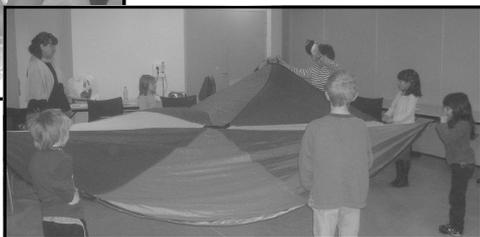


« Apprendre en jardinant »

En collaboration avec les DDEN



Photos de l'année écoulée...



Rencontres inter-écoles

« Le lundi, c'est galerie »

Accueil à la galerie européenne du bois et de la forêt de Dompierre les Ormes pour découvrir, sous toutes ses formes, à travers différents ateliers, l'importance du bois dans notre vie.



Rencontres inter-écoles « Jardinage, Alimentation et Développement Durable »

En collaboration avec les DDEN et le lycée horticole de Tournus .
Plantations, découverte des aliments et du terroir, jeux coopératifs...



Rencontres inter-écoles

« Les saisons dans l'assiette »

A l'école de Torcy et à Jalogny, découvrir les fruits et les légumes de saisons, préparer un véritable repas, comprendre la transformation de certains produits et les enjeux d'une meilleure alimentation...

Calendrier 2012

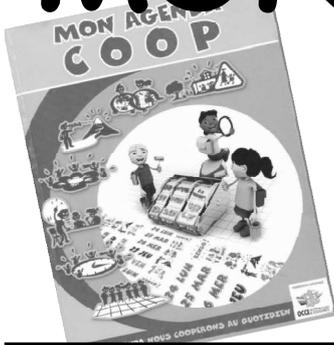
Entièrement illustré par des coopérateurs.

Vendu 2,00 € par l'AD, il peut être revendu 4,00 € par la coopérative scolaire.



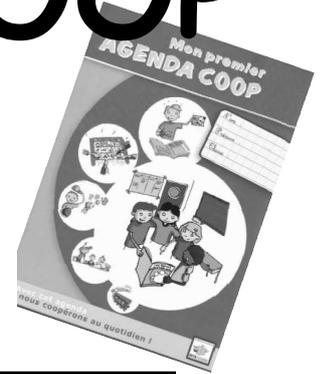
Cette année encore, on retrouve 2 pages pour chaque mois .
Un espace de création est prévu (photos, dessins...) sur la couverture.

MON AGENDA COOP

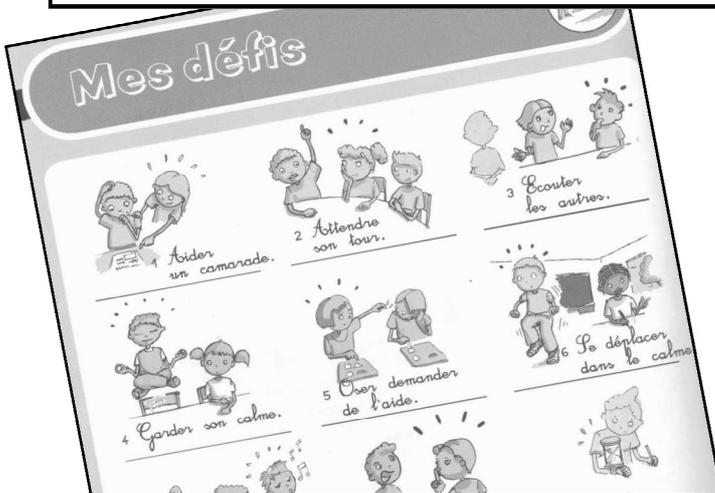


Un nouvel outil destiné à la classe pour :

- Mieux se connaître
- Apprendre à vivre ensemble
- Développer l'estime de soi et des autres
- Renforcer les valeurs de la coopération



Comme tout agenda, celui-ci est conçu pour que l'enfant puisse consigner chaque jour son travail. Mais, avec l'agenda coopératif, on échange, on réfléchit, on s'accepte avec ses différences. Tout un programme qui fait naître un esprit de solidarité entre les enfants et qui aide à dépasser le climat d'opposition et de tension que l'on rencontre parfois dans les écoles.



FEDERATION NATIONALE
OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Notre AGENDA COOP

Le volet "Maternelle" de l'agenda coopératif arrive à la prochaine rentrée scolaire dans votre AD !!!

Un nouvel outil pour la classe :

Cet agenda est un **outil collectif**, sous la forme d'un **chevalet cartonné** supportant **des fiches journalières** (de dimensions 50x50 cm).

Il sera complété d'un **Classeur du Maître**, comportant un **guide pour la mise en place des activités**, **des fiches A4 en couleur** (supports à certaines activités) et un **CD-Rom de ressources** photocopiables, annexes aux activités quotidiennes.

Des activités simples et ludiques pour faire vivre la coopération tous les jours :

L'agenda cycle 2 : 2,50 €

L'agenda cycle 3 : 2,50 €

Le guide du maître
 Cycle 2 : 6 €

Le guide du maître
 Cycle 3 : 6 €

L'agenda collectif mater-
 nelle avec chevalet et livre
 du maître 60 €

+ frais de port

A commander à
 OCCE 71
 03 85 93 39 07
 occe.71@wanadoo.fr

Je pense à commander mes agendas en juin pour les avoir à la rentrée.